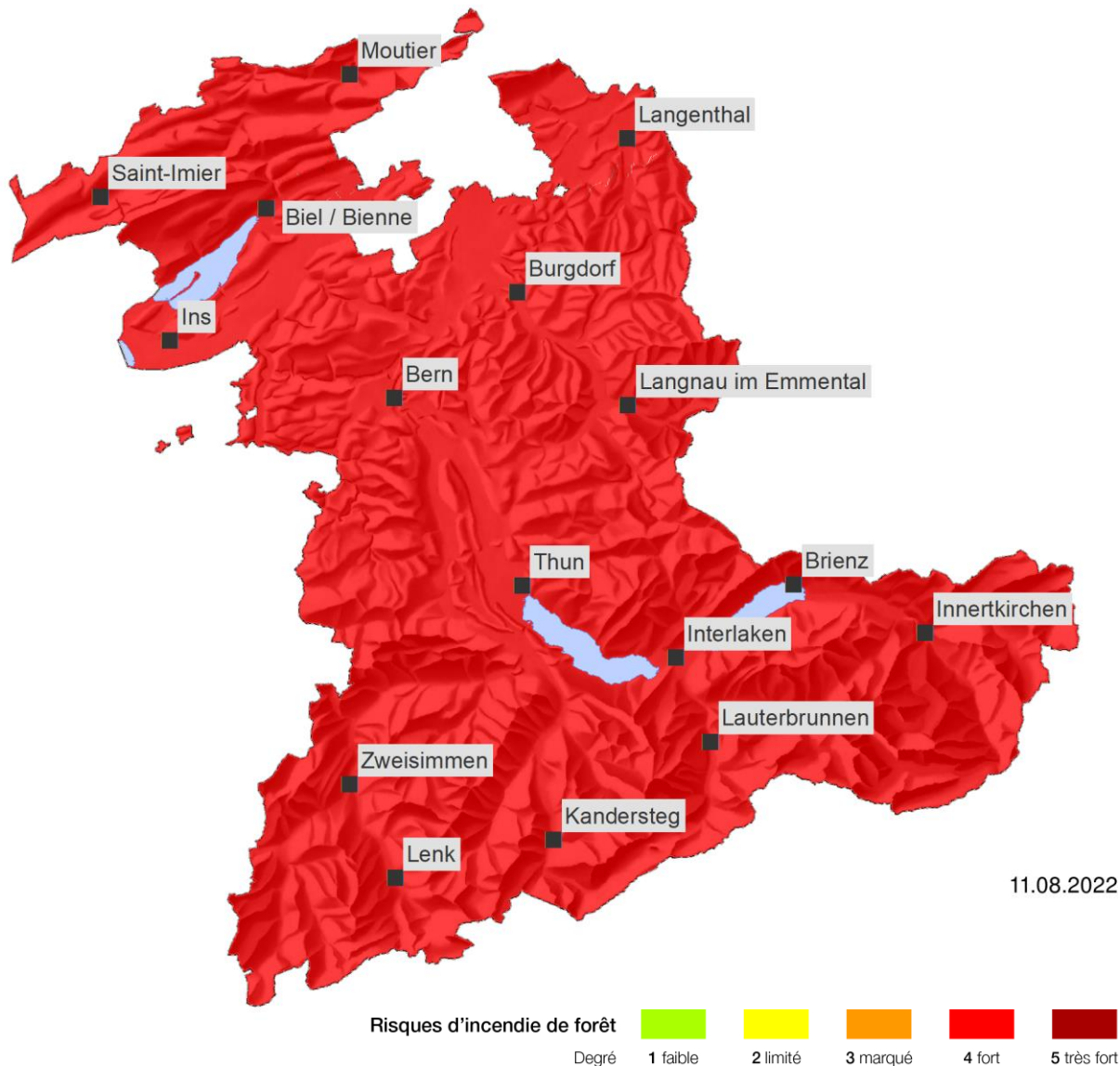




Evaluation du risque d'incendie de forêt dans le canton de Berne, le 11 août 2022 à 08h30

Le risque d'incendie reste « fort »



Degré de danger

Le risque d'incendie de forêt peut être qualifié de « fort » (degré 4) dans tout le canton de Berne.

Consignes de comportement

Le départ d'un incendie est possible à tout moment. Pour cette raison, il faut renoncer à faire de feu en plein air.

Se conformer impérativement aux instructions et interdictions des autorités.

Description du danger

Dans les régions où le risque d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « fort » (degré 4), des incendies peuvent se déclarer facilement. La litière, sèche, peut s'enflammer très facilement. Du fait d'une part élevée de végétaux secs, l'intensité du feu et l'ampleur de sa propagation sont importantes. En terrain ouvert, il faut s'attendre à une propagation rapide du feu, qui pourrait également se propager à la forêt. Le sol brûle sur une grande profondeur, les flammes sont hautes. Le feu peut couvrir dans le sol. Il faut s'attendre à des feux de couronnes dans les peuplements de conifères composés de petits arbres et sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer parmi des végétaux facilement inflammables et dans les peuplements de conifères.

Attention : le feu peut avoir un comportement dangereux, en particulier dans les peuplements de conifères se trouvant sur des versants en pente. Il peut en effet se propager très rapidement sous l'effet de rafales.

Le risque local d'incendie de forêt peut être différent du risque général indiqué, notamment sur les versants ayant une exposition sud-est à sud-ouest, où il a tendance à être plus élevé. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, le risque d'incendie peut augmenter rapidement.

Situation générale

Vendredi dernier, des précipitations parfois violentes, surtout dans l'Oberland. Depuis, temps sec dans le canton. Températures maximales journalières inférieures à 25°C durant le week-end, de nouveau autour de 28°C depuis le début de la semaine. La nuit, les températures avoisinaient les 15°C. L'humidité relative de l'air ne peut plus se rétablir pendant la nuit en de nombreux endroits et commence la journée suivante avec des valeurs de plus en plus basses. Une humidité relative basse favorise les inflammations et la propagation des incendies.

La situation est tendue, en particulier dans les régions qui n'ont pratiquement pas reçu de pluie le mois dernier. Mais ce n'est pas la seule région où les sols et les litières sont aussi secs qu'en automne d'autres années. Le manque d'eau est visible sur la végétation en de nombreux endroits : Les prairies et les pâturages deviennent bruns, certains arbres perdent déjà leurs feuilles.

Une étincelle pourrait rapidement provoquer un incendie.

Evolution et tendance

Les prochains jours seront encore ensoleillés et chauds, avec des températures maximales légèrement inférieures à 30°C. La bise apportera une sensation de fraîcheur, mais elle privera la végétation d'humidité. L'Oberland bernois - quelque peu atténué par les précipitations - atteindra à nouveau le niveau 4 ces jours-ci.

En début de semaine, la probabilité de précipitations augmente, en particulier dans l'espace alpin et le long du Jura. Les prévisions sont toutefois encore très incertaines. Alors qu'hier encore, on prévoyait des précipitations intenses et un refroidissement, les modèles les plus récents n'en montrent plus que quelques signes isolés. La semaine prochaine devrait également être ensoleillée et chaude, avec des températures maximales journalières avoisinant les 30°C. A plus long terme, il ne faut pas non plus s'attendre à des précipitations de longue durée et de grande ampleur qui permettraient de détendre la situation.

La situation s'aggrave de plus en plus.

Incidents particuliers des derniers jours

Entre le 4 août 2022 et le 11 août 2022, deux incendies de broussailles ont été rapportés.

- Le 04.08.2022, une haie brûle à Interlaken.
- Le 09.08.2022, incendie dans un champ. Nid de braises difficile à éteindre sur env. 100m² près de Combe à la Biche

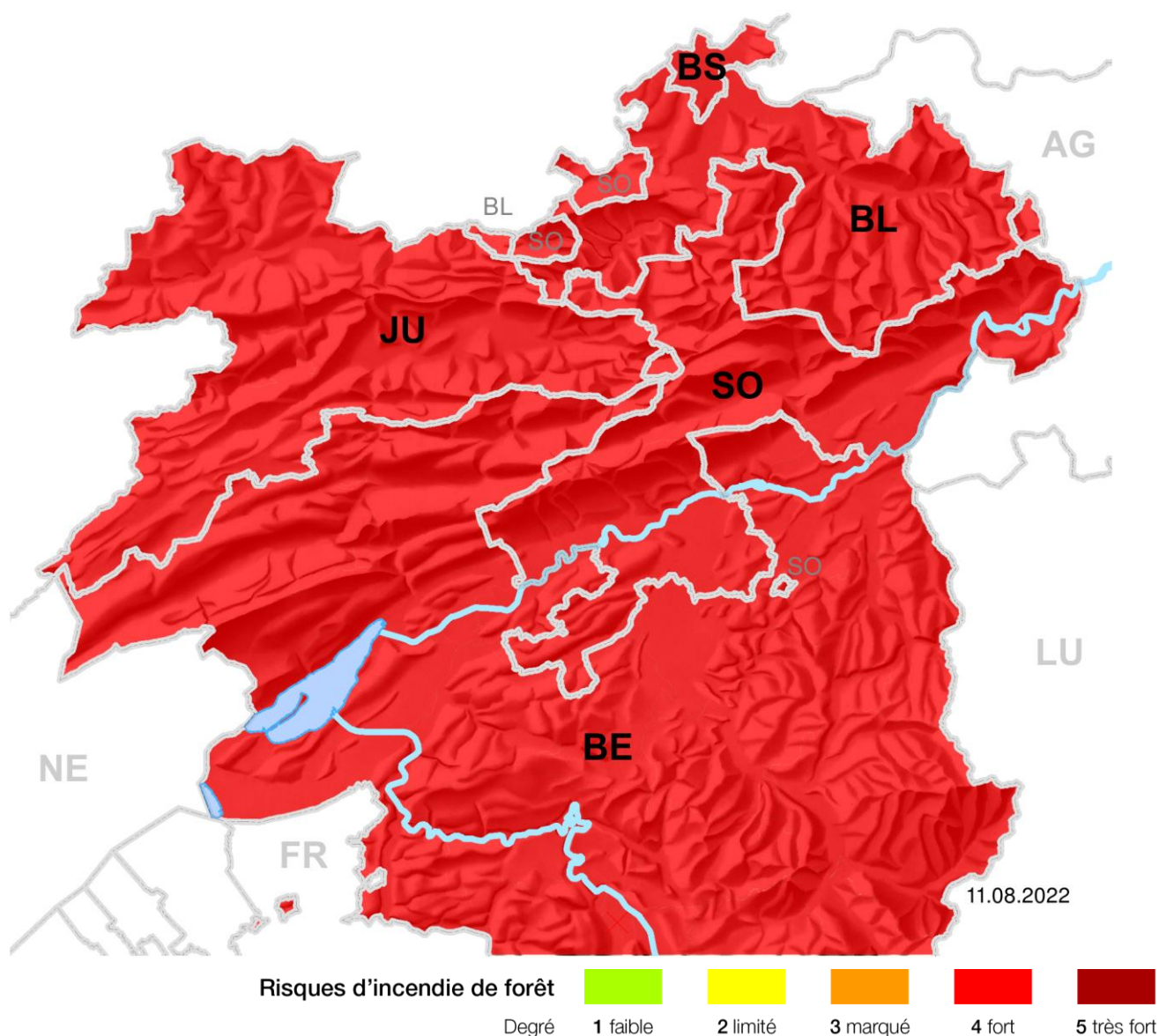
Mesures et propositions à l'intention de nos partenaires

Nous recommandons de maintenir l'interdiction de faire du feu en forêt et à proximité de la forêt (50 m), déjà en vigueur dans tout le canton depuis le 19 juillet. Nous recommandons en outre de considérer une interdiction générale de faire du feu, en particulier pour la moitié nord du canton, où il n'y a pratiquement pas eu de précipitations depuis des semaines.

La Division Dangers naturels évalue la situation en permanence. Vous recevrez une nouvelle évaluation ordinaire de la disposition au plus tard le jeudi 18 août 2022.

A partir de «marqué» (degré 3), la ligne d'assistance de la Division Dangers naturels (031 636 81 18) est également en service en dehors des heures de bureau.

Evaluation du risque d'incendie de forêt dans les cantons de Bâle, Soleure, Jura et Berne



La page 2&3 sert d'information interne aux autorités pour qu'elles puissent convenir de mesures aussi uniformes que possible entre les cantons voisins de BL et BS, SO, JU et BE. Cette page est ajoutée à l'évaluation du risque d'incendie dès qu'une des zones proches de la frontière atteint le degré «marqué» (degré 3) ou plus.